

Votre Section C.F.D.T. a sensibilisé la Direction sur les réelles attentes des Salarié(e)s que nous avons soumis selon 4 thèmes :

MESURES INDIVIDUELLES

- Prime au mérite : **3%** de la masse salariale (plancher **800€**).
- Augmentation au mérite : **3%** de la masse salariale (plancher : **800€**). Hors dispositif lié au minima conventionnel.
- Examen des situations à classification gelée depuis **3 ans minimum**.
- Amélioration & suivi des passages d'échelons de façon automatique avec des **fréquences de 4 ans**.

MESURES COLLECTIVES

- Prime collective : **1.500€** pour les Salarié(e)s et **250€** pour les Alternant(e)s, Apprenti(e)s, Contrat de Professionnalisation.
- Augmentation de l'abondement de l'épargne salariale : **2.000€**.
- Augmentation du budget « Œuvres Sociales » du C.E. : **1%** de la masse salariale.
- Budget spécifique pour les promotions : **1%** de la masse salariale.
- Budget de réajustements salariales des Seniors : **0.20%**.
- Budget de résorption des écarts salariales Femmes / Hommes : **0.20%**. (La Société Générale prévoit 0.08%).

ACCORDS D'ENTREPRISE

- Révision et suivi (par Commission) de l'Accord de Classification afin d'harmoniser les statuts de tous les Salariés (TEMsys & ex-Parcours).
- Maintien & renforcement des commissions d'application et de suivi de tous les Accords en vigueur avec un calendrier.
- Mise en place d'un accord sur qualité de vie au travail (équilibre vie professionnelle / vie privée, droit à la déconnexion, harcèlement au travail...).
- Reprise des négociations sur la G.P.E.C. (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences).
- Mise en place d'un Accord de Droit Syndical & Social afin de poursuivre et d'améliorer le dialogue social dans l'Entreprise.

MESURES SOCIALES

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation au harcèlement au travail, avec le concours du C.H.S.C.T.
- Création de journées « Enfants malades » : **5 jours** (hors cadre R.T.T.).
- Création d'une prime de vacances : **250€**.
- Augmentation des avantages Collaborateurs pour les offres **V.O.** et **L.L.D.**
- Amélioration de la prise en charge de la protection sociale avec une augmentation des cotisations Employeur pour la Mutuelle (offre privilégiée pour une sur-mutuelle), la complémentaire Retraite, la Prévoyance Santé et la mise en place d'un P.E.R.C.O. incitatif.
- Valorisation des Médaille(e)s du Travail par l'instauration d'une mesure gratifiante de la Direction, en réflexion avec les Organisations Syndicales.

Votre Section C.F.D.T. a mis l'accent sur le pouvoir d'achat des Salarié(e)s mais également l'amélioration de conditions de travail et la valorisation continue des compétences. Votre Section C.F.D.T. s'est démarqué dans les revendications en sollicitant des mesures nouvelles, inédites et sérieuses afin de récompenser l'investissement de tous qui a permis d'enregistrer des résultats exemplaires.

Ensemble, construisons l'avenir, additionnons nos forces et innovons nos actions en rejoignant la Section C.F.D.T.